Image not found or type unknown

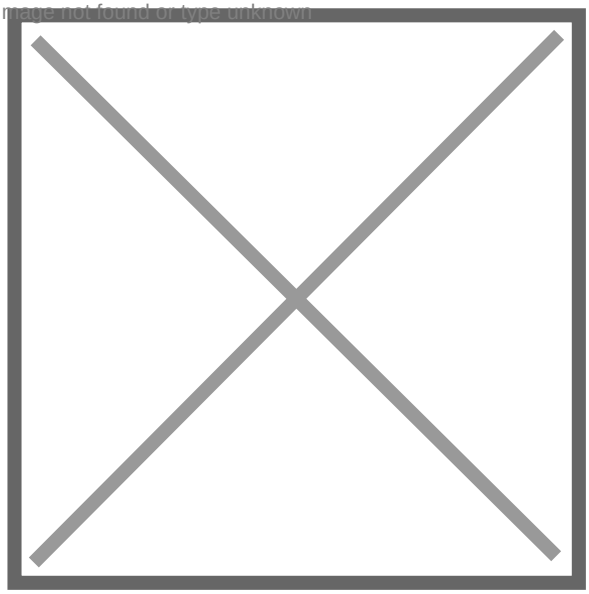

Appels de fonds utilisés pour travaux non délibérés

Par **lamiezantrop**, le **02/06/2017** à **12:23**

Bonjour,

Depuis la dernière assemblée générale de notre copropriété nous avons réalisé que le gestionnaire du syndic utilisait les appels de fonds pour réaliser des travaux ou payer des charge sans en informer le conseil syndical et qu'à contrario, les travaux mentionnés dans les appels de fonds n'étaient toujours pas réalisés... De même, la résidence comprend 2 bâtiments, et il utilise les appels de fond de l'un pour régler les charges de l'autre...

Il se défend en évoquant le fait qu'il n'y ait qu'un compte bancaire afin de régler les frais et qu'il pare au plus urgent. En attendant certains travaux d'étanchéité ne sont toujours pas réalisés et l'immeuble s'abîme.

Il y a-t-il une loi concernant l'utilisation des appels de fonds?

Merci d'avance,

Lamiezantrop

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés